



Syndicat des Personnels
du Réseau International du Ministère
de l'Économie, des Finances et de la
Souveraineté industrielle et Numérique

139 rue de Bercy - bâtiment Vauban - Télédéc 627 - 75572 Paris Cedex 12
sprim-fo@dgtresor.gouv.fr - Tél. : 01.53.18.83.03 - www.sprim-fo.org

Revue de presse du 22 novembre 2022

Presse – Actualités

- [« L'Europe ne veut plus être l'otage d'un fournisseur qui prend le gaz comme une arme », Christophe Lecourtier \(Business France\) – La Tribune](#)
- [Le FMI appelle la France à réduire son déficit dès 2023 – Les Echos](#)
- [« Faire de la France une nation verte et souveraine passera par l'industrie » \(Roland Lescure, ministre de l'industrie\) – La Tribune](#)
- [BCE : de nouvelles hausses de taux en 2023, mais à un rythme plus lent, recommande le chef économiste La Tribune](#)
- [L'Afrique profitera-t-elle de « l'après-Chine » dans les industries de main-d'œuvre ? – The Conversation](#)
- [Sondage exclusif : les rémunérations pèsent sur l'attractivité de la fonction publique – Acteurs Publics](#)
- [La Coupe du monde, une simple étape de l'ambitieux plan de développement du Qatar – The Conversation](#)

ARTICLES DE PRESSE

« L'Europe ne veut plus être l'otage d'un fournisseur qui prend le gaz comme une arme », Christophe Lecourtier (Business France) – La Tribune

ENTRETIEN. Attractivité, conjoncture, inflation, guerre en Ukraine, réindustrialisation... le patron de l'agence Business France en charge de l'image de l'économie tricolore à l'étranger, Christophe Lecourtier compte sur le plan d'investissement France 2030 pour réduire la dépendance de la France à l'égard des pays étrangers.



Christophe Lecourtier est directeur général de l'agence publique depuis 2017. (Crédits : DR)

LA TRIBUNE - Les menaces de récession se précisent partout en Europe. Où se situe l'économie française actuellement et l'attractivité de la France en particulier ?

CHRISTOPHE LECOURTIER - La situation de l'économie française est contrastée mais le tableau est loin d'être complètement noir. Les créations d'emplois restent dynamiques. Le moral des chefs d'entreprise, dans l'industrie, est en voie d'amélioration. La croissance devrait rester positive à la fin de l'année. L'attractivité de la France fait face aux difficultés du contexte international. Au sein de l'Europe, la France est confrontée aux mêmes problématiques que la plupart de ses voisins.

Elle a cependant la chance de disposer de France 2030, qui éclaire le moyen terme. Ce projet fixe des priorités et mobilise des moyens importants. Plus de 50 milliards d'euros sont mobilisés pour favoriser le développement des énergies renouvelables mais aussi des industries de la santé, de l'agroalimentaire...etc. France 2030 vise à réduire notre dépendance aux importations et redonner au tissu industriel français une longueur d'avance.

Quel regard portez-vous sur les perspectives pour l'année prochaine ?

En 2023, le monde entier risque de traverser une zone de turbulences. D'où l'importance de se projeter au-delà. Au regard de nos voisins, la France est la seule à avancer cette vision. L'Allemagne est confrontée à sa dépendance au gaz russe et le Royaume-Uni change très souvent de politique économique. Dans le domaine de l'énergie, la France fait face à une potentielle difficulté en termes de génération d'électricité mais nous disposons de nombreuses centrales nucléaires qui devraient se remettre en fonctionnement dans quelques mois.

La France a également annoncé la construction de nouveaux réacteurs. Cette vision et ces projets vont conforter la volonté des investisseurs étrangers de continuer à choisir la France comme leur destination favorite. Jusqu'en octobre, nous constatons une légère croissance du nombre de projets potentiels d'investissement par rapport à 2021 alors que c'était déjà une année record.

Dans un contexte géopolitique particulièrement tendu, comment aidez-vous les entreprises tricolores à se projeter à l'international ?

Nous aidons les entreprises étrangères à venir prendre part à cette stratégie France 2030. Les trous dans la raquette industrielle de la France ne seront pas tous comblés par des entreprises françaises. Business France compte bien donner envie aux entreprises étrangères de participer à la réindustrialisation et, par ailleurs, nous aidons les entreprises françaises, les PME et les ETI, à exporter en plus grand nombre et davantage en s'appuyant sur la Team France Export.

A cet égard, les équipes de la Team France Export, partout en France, aident nos entreprises à définir leur stratégie et à choisir les marchés étrangers prioritaires pour elles. A l'étranger, nos équipes les accueillent et les accompagnent pour rencontrer les bons partenaires. C'est un outil puissant, qui fonctionne efficacement, car le nombre d'exportateurs a augmenté ces dernières années malgré la pandémie. La France compte sur son territoire 139.000 exportateurs contre 132.000 au début du précédent quinquennat. C'est plus qu'en Italie. Même si la balance commerciale est négative en raison notamment du coût de l'énergie, les exportations connaissent une belle dynamique. Sur le premier semestre 2022, la France a davantage exporté qu'au premier semestre 2019 avant la crise sanitaire.

Vous avez récemment organisé les deuxièmes rencontres de la Team France Invest. Quelles sont les nouvelles priorités de la stratégie d'attractivité à l'international de la France et de ses régions ?

La souveraineté industrielle et la réindustrialisation font partie des priorités. Cela doit passer notamment par France 2030. Il y a également un axe de priorité sur la méthode de travail avec les régions. Car c'est dans ces territoires que les projets atterrissent. Nous avons renforcé le travail en équipe avec les régions, pour offrir aux investisseurs étrangers un « front uni », par le biais des équipes France Invest.

Ce « meilleur accompagnement » est très concret. Il s'agit d'aider les entreprises à trouver des terrains, de la main-d'œuvre, les bonnes aides pour réussir leur implantation. France Invest entend être le guichet unique pour les investisseurs étrangers.

Lors d'une récente intervention devant la Commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale, vous avez évoqué le sujet du foncier en France. Comment concilier cette problématique et celui des enjeux de préservation environnementale ?

Le foncier disponible en France n'est pas abondant. On a travaillé à identifier des sites clés en main, c'est-à-dire des lieux ayant toutes les autorisations nécessaires pour limiter l'impact environnemental ou archéologique. 127 territoires ont été identifiés. Les entreprises évoquent aussi certaines difficultés résultant du dispositif de "zéro artificialisation nette" des sols.

Cela implique de mieux utiliser les friches, mais ce n'est pas toujours adapté aux besoins. Il existe aussi des enjeux d'acceptabilité des populations des projets qui peuvent être polluants. Il faut réussir à jongler entre tous ces paramètres et trouver le bon équilibre. Il faut concilier les règles nécessaires, le respect des souhaits des populations et en même temps ne pas s'interdire de poursuivre la réindustrialisation.

La France est devenue en 2019 le premier pays en matière d'accueil d'investissements étrangers en Europe. La guerre en Ukraine risque-t-elle de mettre un coup d'arrêt à cette place de leadership sur le Vieux continent ?

La France a réussi à passer de la troisième place en 2017 à la première place en 2019. Nous avons réussi à conserver cette place en 2020 et 2022, et même creusé l'écart avec l'Allemagne et la Grande Bretagne. Le Royaume-Uni semble entré dans une ère d'instabilité économique et politique. En Allemagne, la question énergétique est très forte dans le contexte de la guerre en Ukraine et de la dépendance au gaz russe. L'Europe, et l'Allemagne en particulier, ont compris qu'elles ne voulaient plus être prises en otage d'un fournisseur qui prend le gaz comme une arme.

Les pays compétiteurs de la France sont logés à la même enseigne. Actuellement, tous les pays en Europe connaissent des prix très élevés de l'énergie. Tous les pays doivent faire face à l'inflation et la désorganisation des chaînes de production. Je suis convaincu que le pays gagnant sera celui qui sera capable de présenter un projet à l'horizon 2030. C'est un horizon suffisamment loin pour espérer que la guerre en Ukraine soit terminée et que l'inflation soit contrôlée. Mais c'est un horizon suffisamment proche pour un investisseur. Les investisseurs qui viennent en France investissent pour des durées suffisamment longues. Il s'agit de prendre en compte les évolutions annoncées et de bénéficier des avantages traditionnels du site France. Cette période de turbulences peut compliquer les décisions d'investissement mais pas particulièrement en France. Ce n'est pas l'Hexagone qui est dans l'œil du cyclone.

Le renchérissement des matières premières et des prix de l'énergie menace-t-il tous les efforts réalisés en matière de réindustrialisation et de relocalisation ?

Il faut espérer que ce renchérissement ne dure pas trop longtemps. La France doit être suffisamment convaincante sur le projet France 2030 pour que les investisseurs étrangers continuent à s'intéresser à notre territoire, et aient envie de bâtir à notre côté nos industries de demain.

Les investisseurs que nous rencontrons raisonnent sur du moyen terme. Ils sont évidemment sensibles aux sujets conjoncturels mais ce qui les guide dans leur choix d'implantation, ce sont des trajectoires. C'est tout le sens de France 2030 qui dessine cette transition de notre économie à travers des choix clairement énoncés.

Dans les pharmacies françaises, certains médicaments manquent à l'appel. Le phénomène est en train d'empirer, frappant désormais certains antibiotiques et imposant aux autorités sanitaires de prendre des mesures d'urgence. Comment faire pour inciter les industries pharmaceutiques à rapatrier leurs productions en France ?

La santé fait partie des filières prioritaires de France 2030. La pandémie a montré que la France était trop dépendante, notamment de la Chine, mais pas seulement, en matière de médicaments. Depuis 2020, la France a commencé à rapatrier certains éléments des chaînes de production. Aujourd'hui on se bat en permanence pour pouvoir localiser ici de nouveaux produits, tout en recherchant un bon équilibre entre les incitations offertes aux investisseurs et une maîtrise des dépenses en matière de santé.

Même si la France ne peut pas être autosuffisante, la santé est un secteur suffisamment critique pour que des efforts soient faits afin de reconstituer ou développer un tissu industriel dans ce domaine. Il y a un vrai besoin, qui justifie des efforts pour que les industriels français et étrangers développent leurs activités chez nous. Ma conviction qu'il existe un environnement des affaires, et un régime d'aides, suffisamment attractifs pour que ces industriels restent, viennent et se développent.

Propos recueillis par Grégoire Normand

Le FMI appelle la France à réduire son déficit dès 2023 – Les Echos

L'institution internationale conseille au gouvernement dans un rapport publié ce lundi de mieux cibler ses aides face au choc énergétique. Il lui demande d'engager sans attendre des réformes structurelles pour diminuer les dépenses courantes et réduire le déficit public l'an prochain.

Comme chaque année, le Fonds monétaire international (FMI) livre ses recommandations pour l'économie française. Celles publiées ce lundi sont sans équivoque.

Pour l'institution basée à Washington, en assurant un important soutien budgétaire en réponse au choc énergétique provoqué par la guerre en Ukraine, l'Hexagone « a réussi à atténuer à son impact économique, mais

moyennant un coût élevé ». Il doit dès lors réduire sans attendre la voilure des dépenses pour reconstituer ses marges de manoeuvre budgétaires.

Sans surprise, le FMI conseille ainsi un recentrage des aides en matière énergétique, plaidant à la fois en faveur de la suppression progressive des boucliers tarifaires et d'un relèvement du soutien pour les plus vulnérables. Selon lui, les décisions gouvernementales [d'arrêter la remise à la pompe](#) et de [rendre le bouclier tarifaire sur le gaz et l'électricité moins généreux](#) à partir de janvier prochain vont dans le bon sens. Il délivre aussi un satisfecit au « chèque énergie » qui doit être versé d'ici à la fin de l'année aux 12 millions de foyers les plus modestes.

Creusement du déficit

La guerre en Ukraine va toutefois continuer de peser sur l'économie française l'an prochain. A ce stade, les prévisions du FMI sont [plus optimistes que celles des prévisionnistes](#), mais moins que celle de Bercy. Il table sur une hausse de l'activité de 0,7 % en 2023, [contre 1 % pour l'exécutif](#), tout en alertant sur le risque de dégradation plus prononcée de la conjoncture. L'inflation devrait rester élevée au cours des prochains mois. « L'indexation automatique du salaire minimum - et dans une moindre mesure des retraites et des prestations sociales - [...] pourrait induire des effets de second tour », prévient-il.

L'institution s'inquiète aussi de la trajectoire des finances publiques hexagonales. « La loi de finances 2023 ne cible pas une réduction du déficit, reportant l'ajustement budgétaire à 2024 », observe-t-elle. Alors que le gouvernement table sur un déficit à 5 % du PIB l'an prochain (comme en 2022), le Fonds craint même « un léger creusement du déficit ». « Nous pensons qu'il atteindra plutôt 5,4 % en 2023 alors qu'une politique d'aide plus ciblée pourrait avoir des effets rapides et permettre de le ramener autour de 4,7 % », indique Jeffrey Franks directeur adjoint du département Europe du FMI.

Au cas où le recentrage du soutien public ne serait pas suffisant, l'institution conseille à la France de reporter la baisse des impôts de production prévue en 2023 (ce que les sénateurs viennent de voter par amendement mais que l'exécutif devrait infirmer à l'Assemblée). Ou bien de trouver les recettes supplémentaires.

Objectif, 0,4 point de PIB

Au-delà, le FMI met en garde contre une détérioration prévisible du ratio d'endettement public sur le moyen terme contribuant à creuser l'écart entre la France et les autres pays européens. Compte tenu de la pression fiscale déjà

élevée dans l'Hexagone, il insiste une nouvelle fois sur la nécessité de réduire les dépenses courantes, en menant des réformes structurelles - celle [des retraites](#) et celle [de l'assurance-chômage](#) notamment - mais aussi en engageant une rationalisation des dépenses fiscales ou de la fonction publique.

Selon lui, l'objectif d'ici à la fin de la décennie devrait être de ramener le déficit à 0,4 % du PIB. Pour autant, le redressement des comptes publics ne devra pas pénaliser les investissements écologiques et numériques. Le FMI appelle au contraire à accélérer dans ces deux domaines.

Nathalie Silbert

* * *

« Faire de la France une nation verte et souveraine passera par l'industrie » (Roland Lescure, ministre de l'industrie) – La Tribune

Cette année, la semaine de l'Industrie qui débute ce lundi sera l'occasion de mettre à l'honneur les ambitions de réindustrialisation dans le contexte de crise de l'énergie. Roland Lescure, le ministre délégué chargé à Bercy de l'Industrie explique en exclusivité pour La Tribune comment le gouvernement va agir pour aider les nombreuses entreprises menacées par la flambée de leurs coûts de production. Et pour réussir la transition verte et la décarbonation de l'industrie française. Il promet une riposte européenne aux mesures protectionnistes prises aux Etats-Unis.



(Crédits : Gonzalo Fuentes)

La Semaine de l'industrie débute ce lundi dans un contexte très différent de celui de l'année dernière. Comment abordez-vous cette séquence alors que la hausse

des prix de l'énergie fait craindre un retournement économique voire une récession ?

Je crois d'abord qu'il faut rappeler que le quinquennat précédent et celui qui débute ont fait de la réindustrialisation une vraie priorité, avec des résultats concrets. Depuis près de 15 ans, nous n'avons pas recréé de l'emploi industriel et nous avons réussi à le faire. Concernant la situation actuelle, il y a une réelle inquiétude de la part des industriels et le ministre de l'Industrie la partage. Nous faisons face à une crise énergétique de l'ampleur de celle que nous avons connue dans les années 70 avec les deux chocs pétroliers. Une crise avec des ressorts différents, le gaz et l'électricité, plus que le pétrole, dans un environnement géopolitique contraint.

Le risque de ralentissement est réel. Pour autant, je souhaite que cette semaine nous permette de prendre un peu de recul par rapport à tout cela et de préparer le monde de demain en donnant envie aux jeunes de rejoindre l'industrie pour participer à sa transformation. Je suis convaincu que l'industrie est l'avenir de la France. Si nous voulons faire de la France une nation verte et souveraine, cela passera par l'industrie. C'est toute l'ambition que nous portons depuis cinq ans, avec une fiscalité attractive et des programmes tels que France 2030 lancé il y a un an, qui doivent nous permettre d'accélérer.

Une France verte, car nous devons décarboner nos processus de production. Et c'est l'industrie qui nous donnera les éléments technologiques pour le faire. L'industrie c'est 18% du problème et 100% des solutions, comme a pu le rappeler le Président de la République lors de la réunion avec les dirigeants des 50 sites industriels les plus émetteurs de gaz à effet de serre.

Une France souveraine, car plus nous produirons des choses chez nous, de A à Z, plus nous serons forts pour affronter à la fois les compétitions internationales et les enjeux économiques, sociaux et politiques en France. Je suis convaincu que la montée des colères, des extrêmes et notamment de l'extrême droite est en grande partie liée à la désindustrialisation. Quand l'industrie monte, la colère baisse. La semaine de l'industrie, c'est donc aussi une semaine qui permet de parler de décarbonation, de formation, des métiers de demain et des territoires.

Craignez-vous un crash de l'industrie l'an prochain ?

A ce stade, nous sommes plutôt dans un ralentissement que dans un crash. Nous constatons une industrie à deux vitesses. Il y a d'un côté une partie de l'industrie qui va bien. C'est celle qui n'est pas trop énergo-intensive et qui peut augmenter ses prix. L'aéronautique par exemple a rebondi fortement après la Covid et va bien. Et même s'il y a des sous-traitants qui souffrent, le secteur a globalement des carnets de commandes pleins et peut augmenter ses prix. L'électronique se porte très bien également. J'ai récemment inauguré l'usine Lacroix dans le Maine-et-Loire, une usine 4.0, qui fait des circuits électroniques. Face à une forte demande, l'entreprise augmente la taille de son usine et rencontre des difficultés à recruter pour suivre la hausse de son carnet de commande. Nous avons investi massivement dans ce secteur, avec un objectif de doublement de la production française d'ici à 2030.

De l'autre côté, il y a l'industrie qui souffre : les verriers, les aluminiers, les aciéries, qui sont intensifs en énergie et ne peuvent pas augmenter leur prix. La facture

énergétique d'ARC par exemple s'élevait à 20 millions d'euros en 2021. En 2022, elle sera à 63 millions d'euros et pourrait grimper jusqu'à 200 millions d'euros en 2023. Des hausses qui sont impossibles à répercuter sur les prix. Vous ne pouvez pas tripler les prix des verres.

Nous accompagnons les entreprises face au choc actuel, notamment en amplifiant, simplifiant, et prolongeant les dispositifs d'aide. Nous avons récemment fait des annonces sur les dispositifs applicables aux entreprises et nous avons ouvert le guichet d'aides samedi. Ce sont des moyens massifs pour aider ces entreprises. Au-delà, j'ai demandé aux services de l'Etat, partout sur le territoire, d'accompagner au cas par cas les entreprises qui font l'objet de chocs particuliers. Un peu plus de 400 entreprises nous ont alertés sur les difficultés qu'elles rencontraient et nous les accompagnons. Certaines vont vraiment bénéficier d'aides importantes. Pour l'imprimeur Maury par exemple, elles pourraient aller jusqu'à 10 millions d'euros.

Quelle somme avez-vous prévu pour éviter le pire ?

Nous l'avons budgété. Nous avons adopté au niveau européen et retranscrit dans le PLF une « contribution aux rentes infra-marginales », une taxe sur les superprofits qui ne dit pas son nom. Les entreprises de l'énergie, qui ont gagné beaucoup d'argent en profitant de la hausse des prix des matières premières, vont être taxées au niveau européen. Pour la France cela représentera 7 milliards d'euros supplémentaires pour aider les autres entreprises en 2023. Nous avons déjà budgété 3 milliards d'aides aux entreprises et 2 milliards pour les collectivités locales. Au total cela fait 12 milliards d'euros, dont 10 pour les entreprises. Cela fait beaucoup d'argent, mais nous en avons besoin pour soutenir nos entreprises et nos emplois. A plus long terme, il y a l'enjeu de la compétitivité.

Justement, les Etats-Unis ont mis en place cet été l'Inflation Reduction Act (IRA), un plan de lutte contre le changement climatique prévoyant 370 milliards de dollars pour la construction d'éoliennes, de panneaux solaires et de véhicules électriques. Ce plan favorise clairement l'industrie américaine puisque dans l'automobile par exemple, les crédits d'impôt dollars seront réservés aux achats d'un véhicule électrique sortant d'une usine nord-américaine avec une batterie fabriquée localement, excluant de facto les automobiles produites dans l'Union européenne. Ce plan menace-t-il la réindustrialisation de la France ?

L'Inflation Reduction Act (IRA), le grand plan dit de réduction de l'inflation de Joe Biden, est un grand plan de subvention massif de la décarbonation de l'économie américaine. Les Américains se réveillent et considèrent qu'il est temps de décarboner leur industrie, mais ils le font sans respecter les règles de la compétition internationale. Le plan France 2030, que nous devons accélérer pour atteindre 20 milliards d'euros fin 2023, contribue à une partie des réponses au niveau national mais nous devons construire une réponse européenne forte. Avec la taxe carbone aux frontières, les règlements européens qui vont vers plus de contenus européens, plus de contenus recyclés dans les batteries, nous sommes en train nous aussi de nous organiser pour qu'une bonne part de la production de l'industrie de la décarbonation soit faite en Europe. Les montants annoncés par les Etats-Unis, rapportés au PIB, sont comparables aux montants mobilisés par le gouvernement français dans le cadre de France 2030. Mais c'est vrai que les Américains vont plus loin, ils mettent des barrières protectionnistes. L'Europe doit

y répondre et le Président de la République a évoqué une réflexion politique et industrielle à lancer sur un *Buy European Act* au niveau européen. Thierry Breton porte aussi ce message au sein de la Commission européenne.

Une plainte à l'Organisation Mondiale du Commerce est-elle envisageable sachant que le processus peut durer des années comme l'a montré le dossier sur des aides à l'aéronautique qui a opposé Bruxelles à Washington pendant une quinzaine d'années ?

Les options sont nombreuses. Passer par l'OMC peut être long en effet. Nous regardons également d'autres pistes. Bruno Le Maire participera à la visite d'Etat du Président de la République à Washington, début décembre. Le sujet de l'IRA y sera abordé. Et j'aborderai également ce sujet avec mes homologues européens lors du prochain conseil compétitivité à Bruxelles.

Les Etats-Unis ne font-ils pas ce que demandent en France les constructeurs automobiles pour se protéger de la concurrence chinoise ?

Oui et non. Oui, il ne faut pas être naïf. Il faut que la concurrence soit saine, juste et équitable. Le problème, c'est qu'une porte, quand vous la fermez, elle se ferme dans les deux sens. Je veux de la souveraineté, pas du protectionnisme. Si on veut exporter nos avions, nos vélos, nos voitures, nos produits de luxe, nos produits pharmaceutiques, des montres, du textile qu'on va reproduire en France, nous avons besoin que les autres grands marchés restent ouverts à nos produits. La réindustrialisation passe aussi par l'export; le marché français ne suffira pas à nos industries. Il faut donc répondre par des mesures similaires sans s'enfermer. De ce point de vue-là, nous avons un levier important, car l'Europe est l'un des plus grands marchés au monde. Naïfs, nous l'avons été trop longtemps. Il faut être ferme mais rester ouvert. Le risque aujourd'hui, c'est le repli : nous sortons d'une pandémie mondiale et ces événements se sont toujours terminés par du repli sur soi. La guerre aux portes de l'Europe, c'est aussi un facteur de repli sur soi. Le populisme au pouvoir dans de nombreux pays aura aussi tendance à favoriser le repli sur soi. Il ne faut pas tomber là-dedans car personne n'y gagne.

L'Allemagne a annoncé un plan de soutien de 200 milliards d'euros. Devant une telle aide qui peut entraîner de fortes distorsions de concurrence au sein de l'UE, y a-t-il encore une Europe qui fonctionne ?

Il n'y a pas d'alternative à une Europe qui fonctionne. Face à la concurrence internationale, à un choc mondial, aux défis de la décarbonation qui doit se traiter au niveau européen, il n'y a pas d'autre choix. Comme toujours, quand on fait face à des changements structurels, cela prend un peu de temps. Il y a des discussions difficiles. Mais attention, le plan allemand doit encore se décliner concrètement et il n'y a pas encore un euro qui soit tombé dans la poche des entreprises allemandes pour l'instant. En France, nous avons déjà aidé les entreprises françaises. Nous avons vendu 20 térawattheures d'électricité supplémentaires à prix réduits en 2022, ce qui a permis de diminuer la facture des entreprises industrielles françaises. Nous avons mis en place un guichet d'aide. Nous avons fait un bouclier énergétique pour les ménages français. L'Allemagne discute avec la Commission, pour que les aides qu'ils souhaitent faire soient conformes aux règles communautaires. Et là-dessus je vais être très clair, et la Première ministre l'a dit : si l'Allemagne dans ses discussions avec la Commission obtient des

exemptions au régime d'aides d'Etat pour son plan, nous ferons de même. Il est hors de question que nous ayons un déséquilibre concurrentiel au sein de l'Union Européenne entre deux grandes nations industrielles que sont l'Allemagne et la France.

Vous demandez de la réciprocité

Et de la justice dans la concurrence. On sera ferme et pragmatique. Depuis cinq ans, nous commençons à inverser la tendance, à réindustrialiser après 25 ans de déclin. La France a recréé 57.000 emplois industriels. Nous sommes le pays le plus attractif d'Europe. Pour la 3ème année consécutive, nous sommes le pays d'Europe où il y a les plus de projets d'investissements, d'installations d'usines qui viennent de l'étranger. Nous ne voulons pas arrêter cette dynamique pour des raisons de concurrence déloyale. Évidemment, on va continuer ce mouvement. C'est compliqué, coûteux, risqué, mais nous allons continuer.

Avez-vous des exemples de projets industriels prévus en France qui ont été annulés pour aller vers d'autres pays ou retardés ?

Pour l'instant, nous n'avons vu aucun transfert. Mais nous avons des alertes. Safran qui voulait consolider son usine de freins à carbone à Villeurbanne a mis son projet en attente.

Sans aide de l'Etat, la France risque de perdre une partie de son outil industriel pour le jour où la situation sera meilleure...

Exactement. L'essentiel c'est de créer l'industrie du futur et d'épouser la révolution industrielle du 21ème siècle qui est la décarbonation. Les deux vont de pair. Si vous voulez décarboner les transports automobiles, il faut créer des voitures électriques, des batteries, aller chercher du lithium, être capable de recycler les batteries, d'avoir à terme de l'hydrogène vert pour motoriser les camions, les trains et les bus. C'est ça la vraie révolution et ce sont précisément les secteurs que nous avons commencé à aider à travers France 2030. Cela peut être un avantage comparatif de l'Europe et surtout de la France.

Il faut aller vers l'industrie zéro carbone. Pour cela, nous avons un premier plan très simple. Il y a 50 sites en France qui représentent 58% des émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'industrie. A eux seuls, ils représentent 10% des émissions des GES françaises. C'est énorme. Le Président les a réunis à l'Elysée avec l'idée de lancer un plan de décarbonation de ces 50 sites. Nous allons les accompagner en mettant sur la table 5 milliards d'euros, puis 10 milliards s'ils sont capables d'aller encore plus loin dans la décarbonation. Si nous décarbonons ces 50 sites, c'est gagné, nous aurons fait une bonne partie du chemin. Après il faudra aider les PME ... Pour cela, il faut de l'électricité bas carbone en quantité et à un prix modéré. Cela passera par les énergies renouvelables, par le fait d'investir dans le nucléaire, avec les nouveaux EPR, de développer éventuellement à terme les SMR (Small Modular Reactors), d'accélérer le développement des éoliennes en mer et du solaire. Il y a donc un plan pour ces 50 sites. Le Président nous a donné 6 mois pour lui apporter un plan détaillé.

Il faudra également accompagner les PME. Comment fait-on ?

Churchill disait qu'il ne faut jamais gâcher une bonne crise. Il faut profiter de la crise pour accélérer la transition. Nous avons d'ailleurs prévu des moyens à cette

fin et le Président a demandé à ce qu'un plan soit mis en place pour sensibiliser et soutenir la décarbonation des 26.000 PME industrielles.

C'est compliqué, car les gens ont un peu le nez sur le guidon. Mais j'ai vu des entreprises, comme Duralux, qui ont revu leur technique de fonte du verre et ainsi économiser 30% de leur dépense énergétique. Chez Setforge, en Moselle, ils sont tous passés en travail de nuit, car l'énergie est moins chère la nuit. C'est exceptionnel et cela montre l'engagement des salariés.

Cela fait un peu économie de guerre...

Un peu. Mais vous parliez de palettes qui brûlent. Moi je n'en vois pas. Quand je vais dans les usines, je rencontre les organisations syndicales. Les syndicats sont inquiets, mais mobilisés pour sauver leur outil de travail. Dans l'industrie, il y a, en général, un alignement fort entre les actionnaires, les dirigeants et les organisations syndicales à propos de l'attachement à l'outil de travail. Les gens sont prêts à faire des sacrifices. Il y a une adaptabilité à court terme. A Setforge, en contrepartie du travail de nuit, ils ont eu des augmentations de salaires, ce qui n'est pas négligeable en période d'inflation. Ils espèrent que cela sera temporaire. A court terme, certaines usines ferment des fours, baissent l'activité, travaillent de nuit pour parer à l'urgence, mais il faut aussi penser investissement à moyen terme.

De combien pourrait baisser la production industrielle l'an prochain ?

Il y a une grande incertitude. La France reste sur une prévision à 1 % de croissance en 2023, le FMI est à 0,7%, l'Allemagne sera en récession. Sur la production industrielle, même si j'ai vu des chiffres qui circulaient, je n'ai pas assez de recul. Mais n'oubliez pas qu'il y a aussi des secteurs qui vont bien, parce qu'ils sont en rattrapage.

Concernant l'industrie automobile, les industriels déplorent que l'Europe aille trop vite pour la décarbonation.

Je pense qu'ils ont digéré cela et sont passés à autre chose. Quand certains à la Commission européenne ont ouvert la possibilité d'une clause de revoyure, la réponse a été : « maintenant on y va ». Nous faisons par ailleurs des efforts massifs pour accompagner cette transition, à la fois sur la production de véhicules électriques (nous avons sécurisé un million de véhicules), sur les batteries (3 gigafactory) ou encore sur l'électronique, les logiciels et les matériaux critiques.

Pourtant, on sait qu'on n'aura pas assez de matières premières pour construire autant de batteries électriques que nécessaire pour changer tout le parc actuel...

Nous allons extraire du lithium en France, dans l'Allier, on va nommer un délégué interministériel aux métaux rares qui va nous aider à sécuriser les approvisionnements des différents matériaux de base. Nous organiserons plus tard plus de recyclage, lorsque nous aurons des batteries qui auront servi une fois. Nous nous organisons. Avec France 2030, nous avons déjà mis en place de très nombreux dispositifs de soutien à tous ces projets. Il faut se donner des objectifs clairs et ambitieux et s'organiser en conséquence si nous voulons y arriver. Les industriels que nous avons vus il y a quelques jours sont mobilisés et motivés. J'ai réuni un comité stratégique de filière automobile récemment, et tout le monde était dans l'état d'esprit « on arrête de râler et on y va ».

Concernant l'hydrogène, quel regard portez-vous sur la divergence qui oppose ceux qui voudraient produire en Europe et en France notamment et ceux qui prônent un commerce international ?

Pendant 100 ans nous avons développé l'industrie à partir d'une dépendance aux hydrocarbures, qui n'étaient pas produite chez nous. On l'a payé cher dans les années 70 avec les chocs pétroliers et nous le payons cher cette année, avec le gaz russe. Si l'hydrogène sert à remplacer une dépendance par une autre, je ne vois pas l'intérêt. Nous avons les moyens de notre souveraineté énergétique, à condition d'assumer le choix nucléaire.

Il faut une souveraineté énergétique. Il faut assurer notre approvisionnement de manière durable. Si nous électrifions la France, il faut être sûr que l'électricité va arriver. Si c'est pour faire venir de l'hydrogène qui ne sera pas très vert, d'ailleurs, on déplace le problème. Si on veut être la première nation et le premier continent « carbone neutre, » il faut s'en donner les moyens. Cela apparaît comme des contraintes, mais il ne faut pas oublier que ce sera un avantage compétitif majeur. Dans 30 ans, on sera le premier continent carbone neutre. Ce sera un avantage compétitif avec une énergie moins chère pour attirer les talents, du capital et vendre des produits.

C'est aussi pour cela que nous soutenons massivement la production d'hydrogène en France, le développement de gigafactory d'électrolyseurs. Trois sont déjà lancés et nous les soutenons massivement via France 2030.

Vous avez évoqué le projet de mine de lithium dans l'Allier. Craignez-vous une d'opposition à ce retour des mines en France ?

J'ai passé 10 ans au Canada, c'est un vrai sujet. On a clairement deux modèles qui vont s'opposer. Il faut avoir ce débat à l'Assemblée et dans le public. Quel type de modèle économique veut-on ? Sans caricaturer, il y a un modèle de décroissance quasi assumée. Et un modèle de croissance raisonnable. On fait plus, mais mieux. Il y aura un débat, mais je crois à la « mine responsable ». Cela existe. J'en ai vu au Canada. La manière dont on traite à la fois l'environnement socio-économique, l'environnement, comment on dépollue quand on ferme la mine. Mais cela veut dire que les matières premières sont plus chères. On peut le faire en France. On sait le faire.

Pour redonner l'envie de l'industrie, il faut relever le défi de formation et lutter contre une image hélas encore négative de l'industrie en France

Bien sûr. La semaine de l'Industrie doit donner envie d'industrie. Les jeunes disent que l'industrie ne paye pas, pollue et est pénible. En fait, cela paye, en moyenne 250 euros de plus par mois que dans les services. Cela dépollue, ce sera le vecteur majeur de la dépollution, et c'est moins pénible que cela l'a été. Il y a des industries qui n'utilisent la main d'œuvre que pour des tâches de précision, de contrôle, plus que pour des tâches lourdes et difficiles. C'est en train d'évoluer. Et je vois de beaux projets se concrétiser, avec l'académie de la batterie ou des programmes dans le nucléaire. La formation est d'ailleurs aussi au cœur de nos priorités avec du soutien aux nouvelles formations dans France 2030 que nous devons mieux structurer, et de très nombreuses autres actions.

Qu'y-a-t-il au programme de cette semaine de l'industrie ?

Beaucoup d'innovations seront présentées : on va aller sur le terrain, faire des journées thématiques autour des talents et de la formation. Pour donner envie d'industrie aux garçons, mais aussi aux jeunes filles. Mercredi matin, on sera dans une école de production. Jeudi prochain, 1000 jeunes viendront à Bercy au Centre de conférence Pierre Mendès France, avec le ministre de l'Education nationale, Pap Ndiaye pour leur parler d'industrie. On finira par un concours d'éloquence avec les équipes des grandes écoles, qui vont participer à une compétition dont la finale sera le procès de l'industrie. Pour ou contre l'industrie. Ce sera diffusé sur les réseaux sociaux. On essaye de faire quelque chose d'un peu fun. Chez Aluminium Dunkerque, la patronne de la production, c'est une femme, une ancienne de chez Alcan. On va faire un TedX où des femmes emblématiques de l'industrie vont parler de leur métier. Après, les semaines c'est bien beau, mais il faut parler de l'industrie tous les jours. C'est face à des vents contraires, qu'il faut tenir la barre, qu'il faut rester dans une logique de réindustrialisation, malgré les vents de face.

Fabrice Gliszczynski et Philippe Mabilie

* * *

BCE : de nouvelles hausses de taux en 2023, mais à un rythme plus lent, recommande le chef économiste La Tribune

La Banque centrale européenne va probablement prolonger son cycle de hausse de taux au-delà de 2022 pour contrer l'inflation, due notamment à la crise énergétique provoquée par la guerre en Ukraine. D'où l'appel à la retenue lancé par le chef économiste de l'institution, Philip Lane, aux salariés et entreprises : une augmentation trop brutale des marges et/ou des salaires risquerait de rendre la hausse générale des prix totalement incontrôlable.



La BCE a récemment augmenté les taux à son rythme le plus rapide jamais enregistré, les relevant d'un total de 200 points de base depuis juillet et portant son principal taux à 1,5% en seulement trois mois. (Crédits : Ralph Orlowski)

La hausse des taux amorcée par la Banque centrale européenne (BCE) afin de contrer l'inflation galopante - +10,7% dans la zone euro - n'est pas prête de s'arrêter. Alors que la prochaine réunion de l'institution se tiendra dans moins d'un mois, son chef économiste a ainsi déclaré, ce lundi 21 novembre dans une interview à Market News : « *Je ne pense pas que décembre sera la dernière hausse des taux* ».

Point positif mis en avant par le chef économiste toutefois : le contexte ne permet plus d' « *envisager une très grande hausse, comme 75 points de base* », soit 0,75%, à l'instar des annonces « jumbo » de septembre et d'octobre. Dans son élan la BCE doit tenir compte du fait que la zone euro devrait entrer en récession cet hiver, même si celle-ci sera probablement « *légère et de courte durée* », veut croire Philip Lane.

Pour rappel, la BCE a récemment augmenté les taux à son rythme le plus rapide jamais enregistré, les relevant d'un total de 200 points de base depuis juillet et portant son principal taux à 1,5% en seulement trois mois.

L'ombre d'une inflation incontrôlable

Quant à la question de savoir si l'inflation va bientôt atteindre son pic, le responsable de la BCE se montre très prudent. Selon lui, l'agrégat va rester dynamique avec des « *prix de l'énergie l'année prochaine (qui) devraient rester plus élevés que prévu* », prévient-il.

D'où un avertissement lancé à la fois aux entreprises qui « *doivent faire attention à ne pas augmenter excessivement leurs marges* », et aux salariés qui « *doivent faire attention à ce qu'est une augmentation salariale soutenable* » sur le long-terme. La BCE redoute que ne s'enclenche une boucle salaires-prix qui rendrait l'inflation totalement incontrôlable et pourrait faire dérailler son scénario de retour progressif de l'indicateur à sa cible de 2%.

En Allemagne, près de 4 millions de salariés du secteur industriel, dans l'électronique et la métallurgie, ont obtenu vendredi une hausse de salaires de 8,5% sur deux ans, après des négociations difficiles avec le patronat.

Les déclarations du responsable de l'institution de Francfort laissent « *la désagréable impression que l'inflation échappe au contrôle de la BCE* », a commenté Frederik Ducrozet, chef économiste chez Pictet, sur Twitter.

Même stratégie qu'aux États-Unis

Continuer à relever les taux, mais à un rythme plus lent que précédemment est aussi la stratégie que devrait prendre la Banque centrale américaine (Fed). Sa vice-présidente, Lael Brainard a entrouvert la porte à cette éventualité la semaine dernière. « *Je pense qu'il sera bientôt approprié d'aller vers un rythme plus lent* » de hausses des taux, a-t-elle affirmé à l'agence Bloomberg.

Une intervention qui se fait dans un contexte d'essoufflement de l'inflation dans l'économie américaine. Celle-ci est retombée à 7,7% sur un an en octobre contre 8,2% en septembre. Ce qui est perçu comme « *rassurant* » par la responsable de la

Fed, dont la prochaine réunion se tient les 13 et 14 décembre. Pas question pour autant d'après elle d'abaisser maintenant les taux directeurs : « *Nous avons encore du travail sur les hausses de taux* », considère-t-elle.

Face à une inflation inédite en deux décennies aux États-Unis, au-dessus de 8%, la Fed poursuit depuis le mois de mars une politique de remontée de son taux directeur tombé à un niveau historiquement bas ces dernières années. Ce durcissement monétaire vise à contracter les crédits aux ménages et aux entreprises, en augmentant leur taux, pour in fine ralentir l'activité économique, la demande et la pression sur les prix.

Depuis le mois de juin quatre fortes hausses, équivalentes à trois-quarts de point de pourcentage chacune contre un quart de point de hausse habituelle, se sont succédées. Désormais, le taux directeur de la banque centrale américaine oscille entre 3,75% à 4,00%, un niveau inédit depuis la crise financière de 2008.

La Chine s'inquiète des taux de la Fed et de la BCE

Le durcissement monétaire des banques centrales américaines et européennes fait faiblir la consommation et la demande de biens de ces deux économies au bord de la récession. Une situation qui inquiète la Chine, qui exporte massivement vers ses deux zones et souffre déjà de la paralysie de son économie à cause du Covid.

À l'occasion du G20, qui s'est tenu la semaine dernière à Bali en Indonésie, le président chinois Xi Jinping a fait part de ses préoccupations à ce sujet. « *Les économies développées doivent réduire les effets de contagion négatifs de leurs ajustements de politique monétaire et stabiliser les dettes à un niveau durable* », a-t-il réclamé au lendemain d'une rencontre avec son homologue américain Joe Biden.

(Avec AFP)

* * *

L'Afrique profitera-t-elle de « l'après-Chine » dans les industries de main-d'œuvre ? – The Conversation

auteurs

1. **Marc Lautier**
Professeur d'économie, Université Rennes 2
2. **Jean-David Naudet**
Conseiller au directeur exécutif Innovations, recherche et savoirs, Agence française de développement (AFD)

Ce dimanche 20 novembre marquera la journée mondiale de l'industrialisation de l'Afrique célébrée annuellement par l'ensemble de la communauté internationale depuis son lancement par les Nations unies en 1989. Le sujet garde aujourd'hui toute sa pertinence tant le continent, et notamment l'Afrique subsaharienne, est resté jusqu'ici la périphérie de l'industrie mondiale.

Cependant, les évolutions structurelles récentes de cette dernière offrent à présent une opportunité historique de donner une impulsion à cette industrialisation africaine, comme nous le montrons dans l'étude « Quelles perspectives d'industrialisation tardive pour l'Afrique subsaharienne », récemment publiée par l'Agence française de développement (AFD) – à condition toutefois d'être en mesure de la saisir.

L'étude s'intéresse plus particulièrement à l'industrie légère, qui produit des biens de consommation et nécessite une utilisation limitée de capital. À ce titre, cette industrie légère a toujours été une activité à la recherche d'une main-d'œuvre abondante et de salaires bas, ce qui a provoqué un déplacement régulier à l'échelle mondiale de ses productions vers de nouveaux territoires plus attractifs et à y créer des emplois, souvent nombreux.

En règle générale, ces activités industrielles mobiles ont constitué la première étape du processus d'industrialisation des pays d'accueil, en particulier en Asie de l'Est. Dans cette perspective, la dernière étape marquante a été la constitution de l'« atelier du monde » chinois, dont les parts de marché ont atteint des niveaux impressionnants.

« L'après-Chine » a commencé

Après le Japon et les « dragons » asiatiques, la Chine a en effet atteint à son tour un sommet sur le marché mondial dans les industries de main-d'œuvre. Les salaires y ont progressé, les investissements se sont orientés vers des activités à plus forte valeur ajoutée, et les parts de marché de la Chine ont commencé à décliner dans l'industrie légère.

« L'après-Chine » a ainsi commencé dans ces activités intensives en travail et a déjà ouvert des marchés aux pays plus pauvres d'Asie. La filière habillement apparaît particulièrement concernée, ainsi que d'autres industries de main-d'œuvre comme les chaussures, le cuir, les meubles, etc.

En parallèle, du point de vue démographique, le XXI^e siècle sera celui de l'Afrique. Alors que l'Asie a concentré les deux tiers de l'augmentation de la population active mondiale depuis 60 ans, dans les prochaines décennies, les nouveaux actifs seront principalement africains. En 2050, la population active de l'Afrique subsaharienne comptera 700 millions de personnes

supplémentaires ; ce qui impliquera la création de plus de 20 millions de nouveaux emplois par an !

Le recul de la Chine dans les industries de main-d'œuvre ouvre donc des opportunités à d'autres pays en développement. Toutefois, le nombre de bénéficiaires de cette ouverture reste, pour l'instant, limité. L'essentiel du potentiel généré par le déclin chinois dans ces branches est en effet actuellement capté par une demi-douzaine d'exportateurs asiatiques, comme le Bangladesh, le Vietnam ou encore le Cambodge.

[Près de 80 000 lecteurs font confiance à la newsletter de The Conversation pour mieux comprendre les grands enjeux du monde. [Abonnez-vous aujourd'hui](#)]

Si, dans une première phase, les exportations de ces producteurs se substitueront en partie à celles de la Chine, ils restent néanmoins bien plus petits et leur capacité d'absorption est limitée. Ces pays atteindront également un seuil de saturation, marqué par des augmentations de salaire, l'érosion de leur compétitivité et de leurs parts de marché. Ne pouvant plus absorber tout le recul chinois, ils libéreront alors des opportunités pour une nouvelle génération d'exportateurs.

30 millions d'emplois mobiles à l'horizon 2030

Dans cette seconde phase, à la fin de la présente décennie, exportations et emplois se déplaceront vers une nouvelle génération de producteurs. Notre étude estime, dans un scénario moyen, que près de 16 millions d'emplois formels et autant d'emplois informels seront concernés à l'horizon 2030, la plupart dans les branches textile-habillement-cuir, soit plus de 30 millions d'emplois cumulés.

Or, à cet horizon, ni l'Asie de l'Est, ni le Bangladesh, ni l'Afrique du Nord et encore moins l'Amérique latine ne pourront se substituer aux fournisseurs actuels. Le changement technique et les perspectives d'automatisation ne remettront pas en cause l'intensité en main-d'œuvre dans la production de vêtements, de chaussures, ou d'articles en cuir.

Les transitions vers des économies bas carbone (relocalisation, taxe carbone) n'auront en outre qu'un impact marginal sur la localisation envisagée de ces activités à l'horizon 2030. Il n'y aura pas de relocalisation significative au Nord. L'intensité en main-d'œuvre de ces productions restera en effet élevée et ne permettra pas de produire massivement dans des pays à salaires élevés ou intermédiaires.

Les avantages comparatifs dans ces branches se situeront alors en Inde ou en Afrique subsaharienne. Or, si l'Inde s'est affirmée jusqu'ici comme un producteur important, avec plus de 50 millions d'emplois dans l'industrie de l'habillement, le pays reste un exportateur modeste dont la part dans les

exportations mondiales stagne. Ses productions visent d'abord le marché intérieur et sa compétitivité internationale est faible.

Certes, ces nouvelles opportunités ne peuvent certainement pas transformer l'Afrique subsaharienne en géant industriel ni résoudre le défi de l'emploi sur le sous-continent. Cependant, elles ouvrent bien la possibilité d'un doublement de l'emploi industriel actuel.

De 10 à 30 millions d'emplois pourraient être créés dans ces industries d'exportation vers 2030 dans des pays africains. Mais lesquels ? À ce stade, le raisonnement à l'échelle du continent trouve ses limites. Si ces emplois mobiles prennent la direction de l'Afrique ce sera, au moins dans un premier temps, vers un petit groupe de pays, qui apparaîtront plus attractifs et plus compétitifs.

L'enjeu principal résidera dans la compétitivité « hors usine ». À ce niveau, la crédibilité des incitations et la qualité des infrastructures, c'est-à-dire les politiques publiques, devraient faire la différence.

* * *

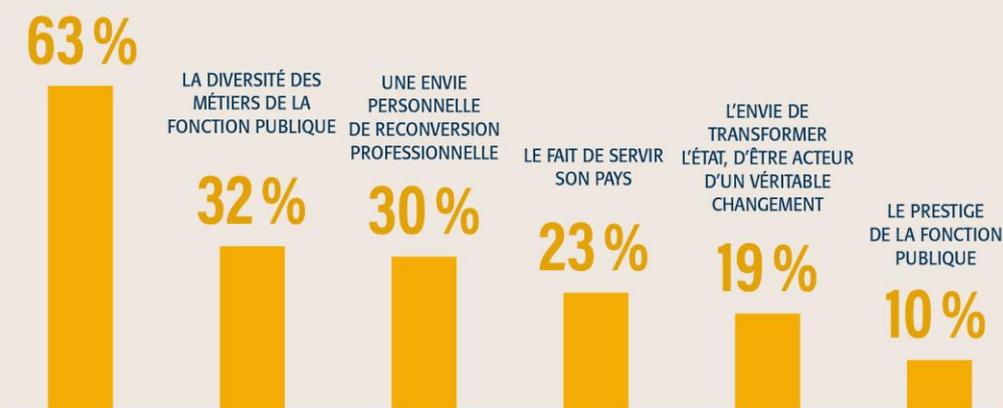
Sondage exclusif : les rémunérations pèsent sur l'attractivité de la fonction publique – Acteurs Publics

Alors que le ministre de la Transformation et de la Fonction publiques fait de l'attractivité sa priorité, une forte majorité des personnes interrogées dans l'enquête *Acteurs publics/EY* pour l'Observatoire des politiques publiques réalisée par l'Ifop n'est pas attirée par la fonction publique. Les plus jeunes pointent du doigt les rémunérations et les conditions de travail difficiles de certains métiers.

La loi de transformation de la fonction publique, promulguée le 6 août 2019, ambitionnait de bâtir une fonction publique "plus agile, ouverte et attractive". Deux ans après cette grande réforme, comment les Français perçoivent-ils la fonction publique ?

Parmi les raisons suivantes, quelles sont celles qui vous pousseraient à intégrer la fonction publique ? (aux personnes susceptibles d'intégrer un métier de la fonction publique dans les prochaines années, soit 17 % de l'échantillon, plusieurs réponses possibles)

LA GARANTIE DE
L'EMPLOI LIÉE À LA
FONCTION PUBLIQUE



Elle séduit aujourd'hui une minorité de Français et attire donc de potentiels talents : 17 % des personnes interrogées déclarent pouvoir avoir envie d'intégrer la fonction publique dans les prochaines années. Dans le détail, trois principaux clivages sont constatés. D'une part, un clivage générationnel émerge : les jeunes sont surreprésentés dans la volonté de s'investir dans la fonction publique (31 % des moins de 25 ans contre seulement 11 % des 50-64 ans, ce qui peut paraître logique pour cette dernière tranche d'âge compte tenu des barrières liées à l'âge dans la plupart des concours).

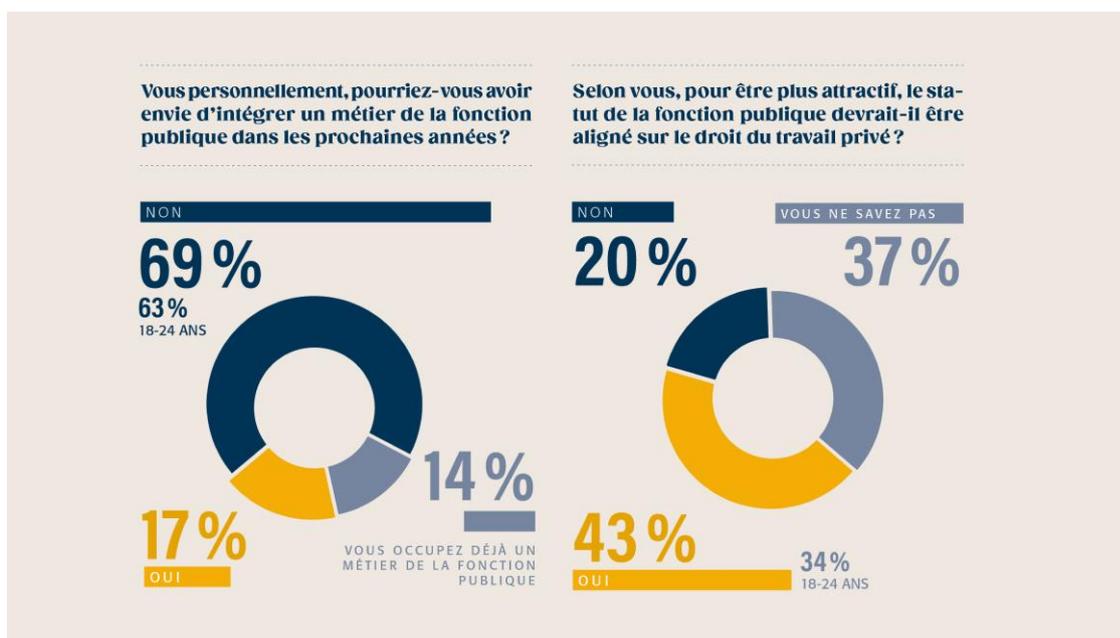
Parmi les raisons suivantes, quelles sont celles qui vous empêcheraient d'intégrer la fonction publique? (aux personnes ne souhaitant pas intégrer un métier de la fonction publique dans les prochaines années, soit 69% de l'échantillon)



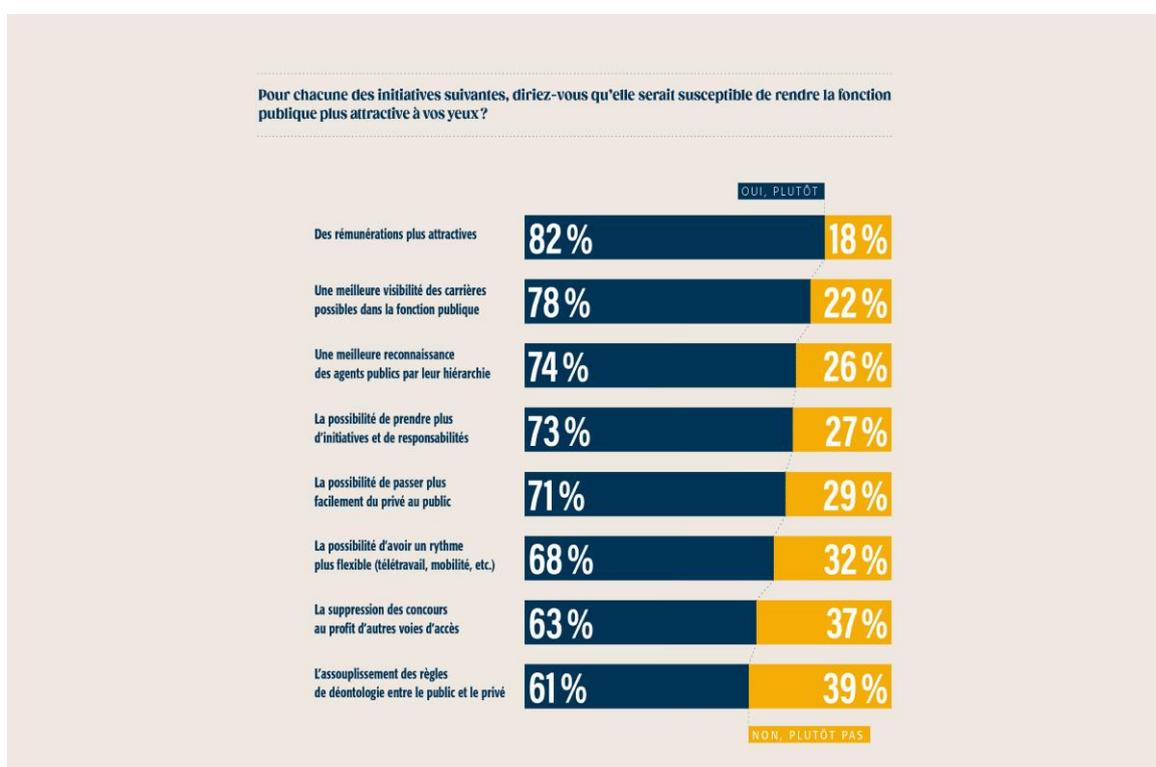
Prime à la stabilité salariale

Parmi les Français souhaitant potentiellement intégrer la fonction publique dans les années à venir, 63 % déclarent être séduits par la garantie de l'emploi liée à celle-ci : cette stabilité salariale est de loin la première raison poussant à s'engager dans la fonction publique. Notons que le prestige de la fonction publique n'est que très peu mentionné, suggérant de potentielles carences d'image (10 %, mais tout de même 23 % chez les moins de 25 ans).

En outre, les raisons de ne pas intégrer la fonction publique se révèlent hétérogènes et diverses. Parmi les motifs principaux, 53 % des personnes interrogées déclarent ne pas souhaiter changer de métier, un quart (25 %, et 33 % des 18-24 ans) citent le niveau de rémunération trop bas et 24 % le mode de fonctionnement supposé rigide ou lourd de l'administration. Les conditions de travail de certains métiers (gendarmerie, gardiens de prison, etc.) sont également citées par 15 % de ceux qui ne sont pas tentés par la fonction publique. Sur cet item, le pourcentage grimpe à 23 % chez les 18-24 ans.



Pour pallier les carences de la fonction publique, des leviers d'action émergent dans l'opinion. Proposer des rémunérations plus compétitives (82 %), apparaît comme un vecteur auprès des Français pour rendre la fonction publique plus attractive.



Enfin, sur le sujet brûlant de la "privatisation" du statut de la fonction publique, près d'un Français sur deux (43 %) considère que le statut devrait être aligné sur le droit

du travail privé. Les générations les plus âgées (48 % chez les 50 ans et plus) sont davantage favorables à cette privatisation que les jeunes (34 % chez les moins de 25 ans).

Frédéric Dabi, directeur général “opinion” de l’Ifop

L’enquête *Acteurs publics/EY* pour l’Observatoire des politiques publiques réalisée par l’Ifop a été menée par questionnaire auto-administré en ligne les 4 et 5 octobre 2022 auprès d’un échantillon de 1 013 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. La représentativité de l’échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de famille) après stratification par région et catégorie d’agglomération.

ANALYSE

Attractivité : quelles solutions pour les employeurs locaux en difficulté ?

Par **Olivier Bouet**, directeur, *EY Consulting*, secteur public,

et **Arnaud Lizé**, directeur associé, *EY Consulting*, secteur public

Les métiers exercés dans la fonction publique territoriale et hospitalière – aux compétences pour le moins diversifiées – sont des services publics essentiels à la vie quotidienne des Français qui font vivre près de 3,2 millions d’agents dans le pays. Aujourd’hui, 5 défis clés sont à relever pour renforcer l’attractivité RH de ces employeurs de proximité, confrontés à des difficultés de recrutement et de rétention des talents.

1. La capacité pour les employeurs publics locaux à attirer et fidéliser leurs personnels est un sujet clé : 39 %¹ des employeurs territoriaux disent éprouver des difficultés à attirer des candidats en 2021 (ils étaient 30 % en 2015) et 67 % des responsables de ressources humaines font état de difficultés sur la période récente pour recruter des fonctionnaires, selon le dernier rapport sur la fonction publique territoriale publié par l’IGA, le CNFPT et l’ANDRHCT² (janvier 2022), notamment dans les domaines de la petite enfance et du bâtiment (concurrence du secteur privé) ou dans le domaine des ressources humaines (pas assez de candidats formés).

2. Plusieurs métiers sont en tension dans les territoires, en particulier dans la sphère médico-sociale (travailleur social, assistant éducatif petite enfance, animateur enfance-jeunesse), dans l'administration de proximité (secrétaire de mairie, assistant RH) ou encore dans le secteur clé du numérique, et certains de ces métiers sont par ailleurs de plus en plus exposés au contact d'usagers parfois en souffrance.

3. Des inégalités géographiques viennent aggraver des difficultés d'attractivité déjà connues, en particulier au sein de territoires enclavés (moindre accessibilité des transports, déserts médicaux), dans lesquels une plus grande polyvalence est nécessaire et attendue sur les postes. Typiquement, s'agissant de la fonction publique hospitalière, ce manque de polyvalence et l'inadéquation croissante entre l'organisation de l'appareil de formation et les besoins de santé font peser des risques sur la prise en charge des patients "complexes".

4. La question de la rémunération reste un élément central dans la proposition de valeur RH des collectivités et des hôpitaux, en particulier face à l'inflation et à l'évolution des prix des logements dans les territoires les plus attractifs : les territoires qui souhaitent recruter de nouveaux agents dans les zones où le logement est cher pour remplacer des agents partant à la retraite se heurtent à des blocages croissants.

5. Enfin, l'image de la fonction publique, en particulier territoriale, n'est pas suffisamment bonne, comme le montre la dernière enquête sur l'attractivité de la fonction publique territoriale publiée par la direction interministérielle de la transformation publique (novembre 2021), essentiellement en raison de la méconnaissance qu'ont les citoyens – les jeunes notamment – de ses métiers, souvent réduits aux services qu'ils utilisent, ou en raison d'une image encore trop bureaucratique du fonctionnement des administrations locales.

Afin de renforcer l'attractivité des métiers exercés, nous avons identifié 3 pistes opérationnelles au regard de notre expérience de l'accompagnement des territoires qui font face à ces difficultés grandissantes.

Construire une proposition de valeur RH plus attractive pour les agents

Si le point d'indice des agents publics a bien été revu à la hausse en 2022, la question d'une politique RH plus incitative se pose toujours : dans cette perspective, la création d'une prime d'attractivité fondée sur la stabilité de l'agent, sur le modèle des primes de fidélisation versées aux agents de l'État exerçant en Seine-Saint-Denis, pourrait faire son chemin. De même, la non-reconduction dans le projet de budget pour 2023 du fonds d'accompagnement interministériel des ressources humaines que pouvaient solliciter les ministères et opérateurs peut être l'occasion de relancer l'idée d'un fonds pour l'attractivité des fonctions publiques territoriale et hospitalière, qui inciterait les agents ou les étudiants à rejoindre les collectivités et les hôpitaux en tension ou en zones sensibles. Enfin, certains employeurs locaux gagneraient à réserver une partie du contingent de logements intermédiaires à leurs jeunes recrues en début de carrière, à l'instar de ce qui existe pour les fonctionnaires d'État sur le contingent préfectoral.

Déployer une politique de marque employeur décomplexée

Afin d'améliorer l'image de la fonction publique dans les territoires, il devient essentiel de renforcer la notoriété des employeurs locaux.

Plusieurs pistes sont à explorer en ce sens : mettre en place des campagnes de marketing d'influence sur les réseaux sociaux, y publier régulièrement des portraits d' alumni, développer des dispositifs de type "Vis mon job" pour faire mieux connaître les métiers, nouer des partenariats avec des producteurs pour incarner au cinéma ou dans une série des métiers encore méconnus (sur le modèle des policiers, juges ou urgentistes) pour permettre aux jeunes de se projeter plus facilement dans une carrière qu'ils ont découverte à l'écran, ou encore organiser des "challenges" en matière d'innovation publique pour faire connaître les derniers projets de transformation qui ont changé la vie des usagers, etc.

Donner aux agents les outils et les parcours RH dont ils ont besoin

Il devient aujourd'hui indispensable de réfléchir à des modes d'organisation du travail permettant d'introduire plus de souplesse horaire ou encore à des modes de management, à une déconcentration de la prise de décision, permettant de donner beaucoup plus de responsabilités directes aux cadres intermédiaires des fonctions publiques territoriale comme hospitalière, voire aux agents sur certains sujets. En particulier, il est indispensable de doter les agents publics d'outils numériques modernes de communication et d'interaction afin de faciliter leur travail. Enfin, pour accompagner la progression de carrière des agents, la fonction publique pourrait développer et communiquer sur une trajectoire d'évolution de compétences offrant plus de perspectives, en proposant par exemple certaines passerelles clés (aide-soignant/infirmier, auxiliaire/puéricultrice), pour tirer vers le haut et accompagner l'évolution des métiers.

[1] 12^e baromètre RH des collectivités locales, publié le 16 septembre 2021 par Randstad avec Villes de France, l'ADCF et l'ANDRHCT.

[2] L'inspection générale de l'Administration, le Centre national de la fonction publique territoriale et l'Association nationale des directeurs des ressources humaines des collectivités territoriales.

Étude internationale : une convergence des enjeux d'attractivité

EY a réalisé une étude auprès d'un panel constitué de plus de 17 000 employés dans le monde et plus de 1 600 employeurs incluant 44 administrations publiques réparties dans 22 pays ("Work Reimagined Employee Survey", EY, 2022). Plusieurs enseignements sont à retenir :

- Les 5 principaux enjeux auxquels doivent faire face les employeurs publics portent sur la hausse du coût de la vie liée à l'inflation, l'incapacité structurelle à pourvoir les postes sur les métiers les plus critiques, la difficulté de répondre aux départs en retraite de la dernière génération au regard des attentes spécifiques des nouvelles générations, la capacité des administrations à réinterroger l'allocation des ressources grâce à la transformation numérique et la manière dont ces dernières ont su tirer parti des enseignements de la crise du Covid pour leurs méthodes de travail.

- Pour répondre aux besoins de rétention des talents, 52 % des agents pensent qu'il faut augmenter les rémunérations et 41 % d'entre eux sont prêts à changer de poste pour cela (30 % au niveau de l'ensemble des employeurs) ; selon les employeurs publics interrogés, 50 % des raisons pour lesquelles un agent quitte son poste sont liées à la promesse d'un parcours de carrière plus attractif et d'une meilleure rémunération (vs. 30 % de la population globale).
- Même après la crise du Covid, la perception qu'ont les agents publics du niveau de maturité de leur employeur à proposer plus de flexibilité au travail est seulement de 58 %, alors qu'elle est de 70 % pour l'ensemble des employeurs interrogés.
- La perception qu'ont les employeurs publics de la façon dont leur culture managériale a su s'adapter aux transformations engendrées par la pandémie est nettement plus faible que celle de la moyenne des employeurs sollicités (15 % vs. 58 %). De même, la perception d'une amélioration de la productivité au travail varie fortement : seulement 36 % des employeurs publics estiment qu'elle a augmenté durant la pandémie vs. 62 % du total.
- Enfin, plus généralement, le niveau d'optimisme des employeurs publics sur la capacité de leur administration à faire face aux enjeux issus de la crise est nettement inférieur (7 %) à celui perçu par la totalité des employeurs (29 %), ce qui interpelle sur la capacité qu'ont certains managers publics à croire en la pérennité de leur modèle.

PAR ACTEURS PUBLICS

* * *

La Coupe du monde, une simple étape de l'ambitieux plan de développement du Qatar – The Conversation

1. **Laurence Frank**

Maître de conférences en management, Université de Strasbourg

Pour la Coupe du monde de football qui s'est ouverte ce 20 novembre, le Qatar aura dépensé 200 milliards de dollars. Pour le pays, l'enjeu est de taille : au-delà de l'aspect sportif, l'événement, controversé notamment en

raison des milliers de travailleurs migrants décédés sur les chantiers des stades, vise à projeter un « soft power » (« puissance douce ») et à changer les perceptions internationales.

Le Mondial s'inscrit en effet dans une stratégie de développement économique plus large du Qatar qui vise à renforcer sa place dans les échanges internationaux. En 2013, trois ans après l'attribution de la Coupe du monde à l'émirat, l'accession au pouvoir de l'émir Cheikh Tamim Ben Hamad Al Thani a accéléré ce processus de transformation économique et sociétale de l'État qui reste néanmoins soucieux de concilier le développement du pays et le respect des traditions.

La « Vision nationale 2030 », qui redéfinit les contours d'une économie post-hydrocarbure à moyen terme, prévoit ainsi des investissements dans les nouvelles technologies, un virage philosophique vers l'économie de la connaissance et la création de « smart cities » (« villes intelligentes ») dans lesquelles des systèmes de transports intelligents joueront un rôle majeur.

Ultra-dépendance aux hydrocarbures

Or, le gouvernement du Qatar considère la participation d'investisseurs privés étrangers comme une partie intégrante de sa politique économique, notamment en matière de projets d'infrastructures, qui constituent la pierre angulaire de la « Vision nationale 2030 ». En 2020, le gouvernement du Qatar a d'ailleurs promulgué une loi encadrant les partenariats public-privé (PPP) pour tous les secteurs de l'économie, ce qui a envoyé un signal fort à toutes les entreprises du secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) à l'échelle mondiale, notamment aux entreprises américaines particulièrement convoitées.

Les installations de la Coupe du monde de football 2022, construites pour la plupart grâce à des contrats de PPP, ne constituent donc qu'une étape dans le vaste projet de développement de l'émirat qui voit dans ces investissements public-privé une opportunité de moderniser le pays et de bénéficier d'infrastructures à la pointe du progrès (nouvelles routes, tunnels, écoles, télécoms, centrales à énergie solaire, hôpitaux, hôtels, etc.). Plus de 850 entreprises américaines, 700 entreprises du Royaume-Uni et 330 entreprises allemandes opèrent ainsi actuellement au Qatar.

L'émirat tire aujourd'hui l'essentiel de ses richesses du pétrole et du gaz naturel, qui représentent plus de 70 % des recettes totales de l'État, plus de 60 % du produit intérieur brut et environ 85 % des recettes d'exportation. Deuxième producteur d'hydrocarbures de la péninsule arabique en tonnes équivalent pétrole, le Qatar dispose des troisièmes plus importantes réserves mondiales de gaz naturel, principalement localisées sur le champ offshore North Field. Avec un PIB de 85 000 dollars par habitant en 2020

(105 000 en 2011), le pays présente le quatrième plus important ratio au monde en parité de pouvoir d'achat.

Les citoyens qatariens jouissent donc d'un haut niveau de vie, d'autant plus qu'ils ne sont pas soumis à l'impôt sur le revenu. En outre, le taux d'impôt sur les sociétés est de 10 %, à l'exception des sociétés détenues à 100 % par des ressortissants qatariens et des ressortissants des pays du Conseil de coopération du Golfe (Arabie saoudite, Oman, Koweït, Bahreïn, Émirats arabes unis et le Qatar) qui en sont exemptées. Les employeurs n'ont pas d'obligation de verser des cotisations à la Sécurité sociale pour la main-d'œuvre étrangère qu'ils emploient, mais contribuent à hauteur de 10 % à un fonds de pension pour les travailleurs qatariens.

Pour préparer l'après-pétrole et préserver cette richesse, le Qatar, pays grand comme la région Île-de-France et peuplé de 2,9 millions d'habitants (dont 330 000 Qataris seulement), a donc décidé de s'ouvrir aux échanges mondiaux. Membre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) depuis le 13 janvier 1996, l'émirat a vu son excédent commercial doubler en 2021 pour s'établir à 59,2 milliards de dollars US, représentant un tiers du PIB, soit un niveau record depuis 2014. Les exportations sont principalement dirigées vers l'Asie (74 % des exportations en 2021) : les cinq premiers clients du Qatar sont la Chine, le Japon, l'Inde, la Corée du Sud. L'Union européenne a représenté quant à elle 9,0 % des exportations qatariennes.

[Près de 80 000 lecteurs font confiance à la newsletter de The Conversation pour mieux comprendre les grands enjeux du monde. [Abonnez-vous aujourd'hui](#)]

Quant aux principaux fournisseurs du Qatar, qui importe l'intégralité de ses matières premières hors hydrocarbures et 90 % de sa consommation alimentaire, on retrouve les États-Unis (16 %), la Chine (15 %) et le Royaume-Uni (7,3 %). La France constitue le 10^e fournisseur du Qatar et son 17^e client. L'insertion dans l'économie mondiale passe également par les investissements de l'émirat à l'étranger. Dans ce domaine, la passion du Qatar pour le sport imprègne fortement sa stratégie. Celle-ci passe notamment par Oryx Qatar Sports Investments (Oryx QSi), une société à participation fondée en 2005 et contrôlée par l'émir Al Thani, richissime passionné de football et propriétaire du Paris Saint-Germain Football Club. Il s'agit d'une filiale de la Qatar Investment Authority (QIA) qui alimente le fond Sovereign Wealth Fund. Depuis dix ans, QSi a multiplié ses prises de participations dans le monde du sport : Prix de l'Arc de Triomphe, la chaîne de télévision BeIn Sports, les clubs du PSG, du FC Barcelone, d'Al Gharafa SC et de Paris Handball, entre autres.

Au-delà du sport...

Selon le Cercle économique franco-qatari Qadran, la France est la deuxième destination en termes d'investissements qatariens en Europe. Quelque 42 entreprises qatariennes établies en France opèrent notamment en « délégation » du fond souverain administré par la QIA, et leur champ d'activité dépasse largement le sport.

La stratégie visant à diversifier les avoirs qatariens en France passe par exemple par des participations minoritaires au capital de grandes entreprises françaises telles qu'Airbus, Vinci, Veolia, Total, AccorHotels ou encore du Groupe Lagardère. Par ailleurs, l'émirat a investi dans des établissements comme le Lido, 35 000 mètres carrés sur les Champs-Élysées, dont la galerie commerciale Élysée 26, ou encore des hôtels de grand standing tels que l'hôtel d'Évreux sur la place Vendôme (230 millions d'euros), le somptueux hôtel Lambert sur l'île Saint-Louis à Paris et le Carlton de Cannes. Il faut garder à l'esprit que, depuis 2008, les Qatariens bénéficient en France d'un régime fiscal particulier et sont exonérés de taxe sur les plus-values immobilières. Au bilan, les investissements du Qatar dans les hôtels de luxe auraient d'ailleurs généré près de 13 000 emplois sur les 71 900 générés dans l'Hexagone.

La France n'est bien entendu pas le seul pays à accueillir les investissements qataris. Selon Bloomberg, la QIA a par exemple effectué des investissements considérables dans l'immobilier des grandes villes occidentales considérées comme stratégiques. À Londres, la QIA a racheté le quartier des affaires de Canary Wharf (au terme d'une âpre bataille boursière) qui représente le symbole du trading européen. Durant la crise financière de 2008, la QIA avait en outre acquis des parts dans les banques Barclays et le Credit Suisse en plus d'entrer au capital des constructeurs allemands Porsche et Volkswagen.

Le caractère prestigieux de certaines acquisitions ne doit cependant pas faire oublier l'essentiel : les investissements du Qatar s'inscrivent dans un vaste plan d'investissement global à long terme visant à établir sa légitimité et à assoir sa crédibilité financière internationale.

* * *

Pour adhérer à notre syndicat il suffit de [télécharger le bulletin d'adhésion](#) sur notre site, le remplir et le renvoyer accompagné du paiement correspondant.